Image not found or type unknown

Devis signé, remise en état demandée

Par **Jacks**, le **15/03/2019** à **10:49**

Bonjour,

Je suis artisan et pour l'une de mes premières installations j'ai commencé des travaux chez un client. Ce dernier se retourne désormais contre moi et dit porter plainte pour la remise en état de modules pour volet (l'installation des modules ne figure pourtant pas sur le devis). Le devis a été annulé d'un commun accord avec le client pour d'autres raisons et suite à des informations en parti éronnées et à un changement de demande de sa part. Finalement le remboursement de l'accompte a été effectué (même si je crois comprendre que cela ne suffit pas pour annuler un devis).

Le client demande une remise en état et a pris des photos de moi en train d'installer les modules et fait pression pour porter apparemment plainte sur ces faits à postériori. Pourtant tout partait d'une bonne intention... le devis aurait pu courrir jusqu'à la bonne exécution mais vu le comportement du client, le changement de sa demande et vu les équipements qui ne correspondaient pas à la demande initiale, je n'ai pas su comment faire.. Est-ce que sa plainte est recevable ?

Cordialement

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés